

Q et R

Questions et réponses sur la vérification de l'efficacité énergétique

Qu'est-ce qu'une vérification de l'efficacité énergétique?

C'est un service par lequel un spécialiste vérifie l'efficacité énergétique de vos immeubles pour ensuite vous suggérer des mesures simples d'économie d'énergie en matière de chauffage et de refroidissement. C'est aussi un examen de vos factures d'électricité, de gaz naturel et d'eau.

Ce peut être aussi l'examen de l'efficacité, de l'état et de la programmation des systèmes mécaniques de chauffage, de ventilation, de climatisation et des thermostats.

La vérification de l'efficacité énergétique sert aussi à recenser des façons économiques d'améliorer le confort et l'efficacité des immeubles. Il arrive que la vérification soit une condition nécessaire pour s'inscrire à divers programmes de subventions gouvernementales.

La vérification de l'efficacité énergétique vous indique les mesures à prendre pour maximiser l'économie d'énergie et les coûts. Les recommandations vont de simples modifications que vous pouvez effectuer vous-même à des rénovations plus importantes pour améliorer l'efficacité de l'immeuble, en passant par l'installation stratégique ou le remplacement d'une pièce d'équipement. Il ne faut jamais oublier que si aucune mesure n'est mise en place par la suite, la vérification de l'efficacité énergétique demeure simplement un mode de collecte de données.

Combien coûte-t-elle?

Tout dépend de la taille et de la complexité des lieux. La vérification peut coûter entre 2000 \$ et

4000 \$. L'Agence a mis en place des offres à commande auprès de nombreuses entreprises. Si la chose vous intéresse, nous pouvons vous proposer un prix.

Combien de temps faut-il pour effectuer la vérification?

Il faudra avoir accès à l'immeuble pendant environ six à dix heures réparties sur deux ou trois jours. Le vérificateur aura besoin de s'adresser au personnel pour mieux comprendre certains éléments de l'immeuble et il voudra aussi voir les plans de l'immeuble.

Combien de temps faut-il pour obtenir le rapport des résultats?

Il faut compter environ une semaine pour l'analyse des données recueillies et la préparation du rapport. Vous recevrez votre rapport de vérification énergétique environ deux ou trois semaines après l'inspection.

Quelles données dois-je fournir?

Vous devrez présenter vos factures d'énergie des quelques dernières années à l'inspecteur pour qu'il puisse examiner votre consommation d'énergie. La présentation des plans est optionnelle, mais elle est recommandée, car elle permet d'effectuer une vérification plus précise.

Sur quelle taille d'immeubles la vérification peut-elle être effectuée?

Sur toutes les tailles d'immeubles. Cependant, si l'immeuble est très grand, les vérificateurs auront besoin de plus de temps pour effectuer leur travail.

Les immeubles doivent-ils être vides de résidents et d'employés durant la vérification?

Non, ce n'est pas nécessaire. Les résidents peuvent être sur les lieux. C'est même recommandé puisque les employés pourront répondre aux questions sur l'utilisation de l'énergie. Le vérificateur examinera un certain nombre d'unités seulement, soit environ 10 %.

Que doivent examiner les inspecteurs : sous-sol, toits, etc.?

Les inspecteurs doivent pouvoir examiner tous les appareils qui consomment de l'énergie, et surtout, le système de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air de la salle des appareils mécaniques. Ils doivent aussi pouvoir accéder au toit pour examiner la possibilité d'installer un système photovoltaïque.

Y a-t-il des crédits d'impôt et des remboursements prévus pour l'installation de systèmes énergétiques plus efficaces?

De temps à autre, différents ordres gouvernementaux annoncent des programmes qui offrent des remboursements pour la rénovation des foyers pour les rendre plus éconergétiques. Certaines entreprises de services publics offrent aussi des incitatifs. La meilleure façon de les connaître est de faire une recherche sur Internet.

Devrais-je d'abord changer les fenêtres?

Il peut arriver que le seul remplacement des fenêtres ne suffise pas à augmenter les économies d'énergie. Il existe généralement des façons moins coûteuses et plus efficaces d'atteindre votre but. Une inspection de l'efficacité énergétique vous aidera à situer la place de l'importance du remplacement des fenêtres dans votre liste de priorités.

Notre coopérative ne peut se permettre aucune des recommandations formulées. Que faire?

Inscrivez les recommandations à votre plan de réserve de remplacement des immobilisations pour en répartir les coûts sur plusieurs années. Si vous n'avez pas de plan, vous pourriez songer à en établir un et à effectuer une évaluation sur l'état de l'immeuble. Pour de plus amples renseignements sur les plans de réserve de remplacement des immobilisations, lisez nos Q&R sur le sujet.

Dernière mise à jour : mars 2012